



## Coordination des Syndicats CGT de Verallia



**Votre force pour l'avenir**

**PARITAIRE MUTUELLE : Les dés sont pipés !!!**

Le 21 Avril, la 1<sup>ère</sup> rencontre sur la paritaire mutuelle pour le groupe Verallia s'est tenue entre la direction et les organisations représentatives des salariés.

Cette réunion nous a confortés dans nos doutes et les raisons cachées des dirigeants de Verallia. En effet, plusieurs faits nous amène à penser que les dés sont pipés. Verallia a déjà le nom du nouveau prestataire (surement une assurance) et nous guide dans le but de le choisir.

Dans les organismes interrogés pour l'appel d'offre en plus des mutuelles actuelles, il y aura des assurances (AXA , Malakoff...) et une banque ( crédit agricole). Ce qui veut dire que Verallia ouvre la possibilité à leurs amis de se positionner et d'avoir le champ libre. Rappelons-nous que Malakoff gérait tellement bien la prévoyance, qu'aujourd'hui c'est la GAN qui le régit (Pour la CGT, ce n'est pas mieux).

**La question des retraités a été abordée** rapidement et sans une grande conviction de la part de Verallia. Pour preuve ils seront mis dans un contrat distinct des actifs, ce qui empêchera toute solidarité générationnelle et seulement les retraités déjà pris par les complémentaires seront repris. Les conséquences seront sur leur cotisation qui va sensiblement augmenter jusqu'à pour certains ne plus pouvoir s'assurer. La gouvernance du contrat devra être faite par des retraités ; plus de cogestion avec les actifs !

- **La CGT demande qu'un contrat unique soit mis en place avec des prestations identiques pour tous les groupes (isolé/famille/retraité) et une gouvernance paritaire répartie entre actifs et retraités. Une fois en retraite, nous ne pouvons pas admettre que nos anciens soit jetés dans une fausse, d'un revers de la main.**

**Pour ce qui concerne les actifs et peut être leurs familles**, ce n'est pas beaucoup mieux. A part les prestations que nous avons discutées dans les groupes de travail et dont l'efficacité reste à voir, rien aujourd'hui ne peut nous rassurer sur l'avenir de nos remboursements de santé. Les explications de Verallia et de Théorème (le courtier pris par Verallia) ont été brouillon, incompréhensible et à la fin nous avons toujours des questions et des doutes en suspens.

Pour arriver à ses fins, Verallia, n'hésite pas à nous faire croire qu'en baissant nos prestations (les groupes de travail ont essentiellement portés sur ça) nous serons mieux remboursés, qu'il faut avoir une homogénéité dans les garanties, des contrats pérennes, adaptés aux salariés.

Et le comble, où Verallia n'hésite pas, c'est sur la reprise des salariées CSE (sur certain site) a une seule condition si son temps travaille actuellement dépasse les 50% pour la mutuelle. En effet l'organisme retenu devra reclasser les salariées des CSE dans son effectif :

### **Mais où ? en restant dans le périmètre de son lieu d'habitation ?**

Sans connaître le prestataire, les emplois seraient sauvés mais elles ne resteront pas sur les sites

- **Votre syndicat CGT a rappelé son attachement aux mutuelles existantes. La proximité est un élément déterminant pour les services attendu par les ayants droits aujourd'hui pas besoin d'internet pour faire un devis ou se faire rembourser une prestation, demain ...composer le 1 le 2 ou 3 !!**

Nos mutuelles actuelles répondent aux besoins de santé des salariés, aux directives françaises et européennes. Leurs gestions sont saines, leur taux de gestion est des plus bas du marché (pas de

dividendes à verser), les accueils sont dans un rayon de 30 km maximum et surtout le lien entre les salariés et les retraités continu à se faire, chose qu'il n'existera plus avec une nouvelle complémentaire. Le tissu social existe, ne le détruisons pas pour les yeux de Verallia

**Voici nos propositions :**

***Garder nos mutuelles de proximité avec des prestations communes pour tous, (de la filiale à VF)***

***Regrouper les filiales sous le contrat du site verriers le plus proche.***

***Avoir un contrat unique avec les actifs et nos anciens.***

***Garder nos salariées CSE et leurs évitées le chômage ou la mutation.***

***Prise en charge de la direction égale à tout le groupe***

**« En aucun cas la CGT validera un accord si le contrat n'est pas porté par nos mutuelles. »**

**Appel à contestation dans tous les sites et signature massive d'une pétition par les salariés et retraités pour la sauvegarde de nos mutuelles.**

Salariés du groupe Verallia prenez conscience de la perte de votre mutuelle, l'herbe n'est pas toujours plus verte ailleurs. Une fois le pouvoir de décision local perdu il n'y aura pas de retour possible et ce n'est pas la commission mutuelle centrale, qui changera ça.

Verallia par cette attaque, ne souhaite qu'une seule chose, baisser leur cout de participation (minimum obligatoire 50 % de la cotisation) et afin d'y arriver, la société veut réduire nos prestations

**« Notre santé est un bien trop précieux, pour le laisser entre les mains des dirigeants de Verallia ».**

Dans le pacte social, mettre qu'ils vont participer jusqu'à 70 % sur la cotisation à la hauteur de 92€ défini par qui ? Par l'organise déjà choisi par Verallia

**ET si le montant de cotisation augmente : est ce que Verallia prendra toujours 70% car à terme on pourra facilement arriver en dessous**

Alors que la même cotisation aura baissée mécaniquement dû à la baisse de nos prestations. C'est nous prendre pour des « pigeons ».

La recette a déjà été testée, nous vous rappelons les NAO 2021 avec 0,2 %, l'intéressement qui a fondu et bientôt le fameux pacte social, qui pour nous est « antisocial ».

Si Verallia s'entête à ne pas tenir compte de nos demandes, nous serons dans l'obligation de mener des actions pour nous faire entendre.

Pour nous, la proximité, le social, la solidarité, ne sont pas que des mots sur une feuille, ils reflètent notre pensée et notre raison d'être.

**« La CGT a toujours œuvrée pour le bien des salariés et ce n'est pas près de s'arrêter. »**

**La coordinations CGT**

**Montreuil : Le 21 avril 2021**